

Grille d'analyse de la conformité du plan d'engagement vers la réussite

Centre de services scolaire ou commission scolaire: _____

L'ORGANISME SCOLAIRE EN QUELQUES CHIFFRES	Préscolaire	Primaire	Secondaire	FP*	FGA**	TOTAL
Nombre d'établissements						
Nombre d'élèves						
Nombre de membres du personnel enseignant						
Nombre de membres du personnel de soutien						
Nombre de membres du personnel professionnel						
Nombre de membres du personnel d'encadrement						
Budget						

* FP: formation professionnelle.
** FGA: formation générale des adultes.

CRITÈRES	Conforme			Références
	Oui	Non	En partie	
1. CONTENU DU PLAN D'ENGAGEMENT VERS LA RÉUSSITE				
1.1 L'organisme scolaire inclut dans son plan d'engagement vers la réussite (PEVR) les orientations, les objectifs et les cibles déterminés par le ministre				LIP, art. 459.2
1.2 L'organisme scolaire a harmonisé la période de son PEVR avec celle du plan stratégique du Ministère				LIP, art. 209.1 et 459.3
1.3 L'organisme scolaire décrit dans son PEVR le contexte dans lequel il évolue, notamment :				LIP, art. 209.1
1.3.1 Les besoins de ses écoles et de ses centres de formation				
1.3.2 Les principaux enjeux auxquels il est confronté				
1.3.3 Les caractéristiques et les attentes du milieu qu'il sert				
1.4 L'organisme scolaire inclut dans son PEVR des orientations qui découlent des enjeux décrits				LIP, art. 209.1
1.5 L'organisme scolaire inclut dans son PEVR des objectifs à atteindre				LIP, art. 209.1
1.6 L'organisme scolaire inclut dans son PEVR des cibles à atteindre au terme de la période couverte par son plan				LIP, art. 209.1
1.7 L'organisme scolaire inclut dans son PEVR les indicateurs utilisés pour mesurer l'atteinte de ses objectifs et de ses cibles				LIP, art. 209.1
1.8 L'organisme scolaire inclut dans son PEVR une déclaration concernant ses objectifs quant au niveau des services offerts et à leur qualité				LIP, art. 209.1
1.9 L'organisme scolaire inclut dans son PEVR tout autre élément déterminé par le ministre, le cas échéant				LIP, art. 209.1
1.10 L'organisme scolaire inclut le développement durable dans la détermination des enjeux, des orientations, des objectifs, des cibles et des indicateurs de son PEVR				Non prescriptif

